

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne	ADMINISTRATION ET BUREAUX A LYON 41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41	Rédacteur en chef : A. SCHNÉEGANS Ancien député du Bas-Rhône.	PRIX DE L'ABONNEMENT : Ville de Lyon..... Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr. Département du Rhône — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr. Autres départements. — 12 fr. — 23 fr. — 46 fr. Pour l'étranger, le port en sus. Les Abonnements partent du 1 ^{er} et du 16 de chaque mois.	Gérant : C. THÉNÉSY Imprimerie de H. Storck, Lyon.	Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.	ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne

AVIS

Afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du Journal, les abonnements qui expirent le 15 Juillet doivent être renouvelés sans retard.

NOUVELLES DU JOUR

16 juillet.
L'Assemblée nationale a voté hier le projet de loi relatif à l'emprunt de trois milliards, et a repris la discussion des nouveaux impôts. Le compte-rendu analytique de la séance nous est parvenu ce matin, nous n'avons que des détails incomplets sur cette phase particulière du débat engagé. Le résultat indique toutefois que le moment approche où la Chambre devra aborder la question des matières premières. Les divers articles additionnels au contre-projet Gaslonde, dont la première partie seule, concernant les patentes, a été adoptée, ont été successivement repoussés, en effet, et la Chambre paraît avoir fait preuve d'une singulière ténacité.

sous la direction de M. de Moltke. La première livraison de cet ouvrage, qui vient de paraître à Berlin, contient quelques considérations générales, parmi lesquelles il n'est pas sans intérêt de relever ce que dit l'état-major général de l'armée prussienne des causes même de la guerre.

Selon l'auteur de cette publication, ce n'est pas Napoléon III qui a voulu la guerre, et il n'est pas moins faux que la nation y ait poussé. Sur qui donc doit retomber la responsabilité de la guerre? — Sur l'opposition de l'ancien corps législatif, répondent les Prussiens, sur l'opposition, qui, en minant, en sapant tous les jours le gouvernement impérial, en lui reprochant sans cesse Sadowa, le força, lors qu'il se vit prêt à être débordé par la loi révolutionnaire, à se jeter à corps perdu dans la guerre, afin de recouvrer par des succès militaires l'autorité qui lui échappait.

Quoique par des raisons différentes, c'est bien aussi sur l'opposition que les bonapartistes ont imaginé de faire retomber le poids des fautes de l'empire, et nous ne sommes point surpris de voir Napoléon III et ses amis se rencontrer, dans un pareil jugement, avec le pire ennemi de la France. Mais jamais, ce nous semble, on n'avait fait ressortir, d'une manière plus naïve et plus frappante à la fois, tout l'odieux du procédé qui consiste à chercher dans l'immolation de milliers de citoyens un dérivatif efficace aux aspirations de tout un peuple vers la liberté, la paix et la justice.

comme appoint; et M. Thiers a la responsabilité, toute la responsabilité des événements qui peuvent survenir, de la conception comme de l'exécution des mesures proposées, ou plutôt imposées par lui à force de talent et d'habileté.

Cet état de choses ne peut se prolonger longtemps sans discréditer une fois de plus chez nous ce régime parlementaire et libéral, qui est la condition nécessaire de notre salut et de notre régénération. Il appelle un prompt remède qui ne peut se trouver que dans un renouvellement, intégral ou partiel, dans une courte échéance de l'Assemblée.

L'Opinion termine en rappelant que ses préférences ont toujours été pour le renouvellement partiel.

On sait que telle est aussi notre manière de voir, et l'on n'a pas oublié que c'est le Journal de Lyon qui, dans un article, fort remarqué, de M. Littré, a le premier posé la question du renouvellement partiel.

Il est évident pour tous, que les derniers événements ont remis cette question à l'ordre du jour.

On n'a pas songé au danger que nous pourrions courir, si la droite de l'Assemblée imitait pour son compte la tactique de la gauche et si, à son tour, elle mêlait la politique aux questions d'impôt. Le Journal de Paris conseille aujourd'hui à la majorité d'en agir ainsi :

En face d'un gouvernement et d'adversaires qui mêlent la politique à l'économie politique, que doit faire la majorité? Doit-elle continuer à ne s'inspirer dans ses votes que par des considérations financières? Si elle craint d'être menée trop loin par M. le président de la République, elle doit s'armer des mêmes armes que ses adversaires et accepter un combat qu'elle aurait voulu éviter. Agir autrement n'est-ce pas courir le risque de s'amoindrir devant ses adversaires et devant le pays?

Cela signifie que, un jour ou l'autre, la majorité, à propos de n'importe quelle question, est invitée à voter systématiquement contre M. Thiers, c'est-à-dire contre la République; et qu'elle donnerait d'avance à ce vote une signification essentiellement et exclusivement politique. Qu'aura gagné la gauche à s'exposer à une pareille aventure, et que deviendront les affaires et les intérêts du pays au milieu d'un pareil désarroi?

le contrat en affirmant la République que nous n'avons pas acceptée.

Nous ne ferons pas à M. Thiers l'injure de le défendre contre les attaques de M. le baron Chaurand. Des premières séances de l'Assemblée à Bordeaux, M. Thiers a répété que l'œuvre de réparation qu'il entreprenait se ferait en dehors des partis, mais sous la forme républicaine, et, par conséquent, si elle réussissait, au profit de la République. Dès cette même époque, il a dit bien haut que le prix serait « aux plus sages. » Or, qui donc, depuis un an, donne des preuves de sagesse et d'abnégation?

Est-ce à droite, est-ce à gauche qu'on s'est abstenu d'intriguer? Est-ce la gauche qui est allée à Lucerne et à Anvers? Est-ce dans le parti républicain qu'on s'est disputé sur la couleur du drapeau de la France? Sont-ce les républicains qui ont effrayé le pays à peine convalescent par la crainte d'une restauration, c'est-à-dire d'une nouvelle guerre civile? Quel parti, pour arriver à ses fins, n'a pas reculé devant une alliance avec les hommes de l'empire? Où se sont produites les attaques les plus violentes contre M. Thiers? D'où sont parties en dernier lieu les menées qui tendaient à le renverser au moment même où il traitait pour la libération du territoire?

Si le spectacle de toutes ces intrigues n'a servi qu'à dégoûter la France des partis monarchiques et à l'amener peu à peu à la République, M. Thiers n'en est pas responsable. Ce qu'il avait prédit à Bordeaux est en train de s'accomplir : le prix est aux plus sages.

Il plaît à M. le baron Chaurand de rappeler M. Thiers au respect d'un contrat qu'il n'a pas violé; mais M. le baron Chaurand oublie lui-même les engagements qu'il a pris le 8 février 1871 auprès de ses électeurs. On se souvient encore dans toutes les communes de l'Ardeche d'avoir vu ce jour-là le nom de M. Chaurand figurer sur une liste au haut de laquelle on lisait en gros caractères les mots significatifs : LISTE DU COMITÉ NATIONAL RÉPUBLICAIN. — En bon français cela voulait dire que tous ceux qui avaient fait mettre leur nom sur cette liste acceptaient, par cela même, la République.

M. le baron Chaurand ferait donc bien de laisser à d'autres le soin de donner à M. Thiers des leçons de fidélité à la parole donnée.

plus d'influence sur leur imagination que l'organisation de la défense.

Je souffre un peu, je ne vous le cache pas, je souffre, pour la dignité et l'avenir de mon pays, de voir qu'une renommée s'y bécote aussi aisément, et que le fond des individus et des choses y a si peu de part.

Mais que voulez-vous? Il faut accepter les conditions des temps nouveaux. Nous devenons un peu Américains en politique, et ceux qui savent user les premiers de cette manière d'être, sont aussi les premiers à en profiter.

Pourquoi la droite ne se remue-t-elle pas aussi, puisqu'elle croit avoir raison? Pourquoi le baron Chaurand, au lieu de crier qu'il ne veut pas de la République, ce qui ne signifie absolument rien, ne se met-il pas au devoir de soutenir ses idées.

Je ne prétends pas que ce soit facile avec les cabales populaires; mais il faut savoir souffrir quelque chose pour ses convictions, et je crois, du reste, que des hommes de tempérament, de talent et de cœur, finiraient par se faire écouter.

Il y a positivement, à l'heure qu'il est, une détente dans les impressions laissées par la dernière et fameuse déclaration de M. Thiers, et je dois dire que les réflexions que l'on fait à ce sujet pourraient être plus flatteuses pour le caractère du président de la République. Beaucoup de personnes ne voient dans cette invitation à la République qu'une manœuvre pour obtenir, coûte que coûte, les voix de la gauche dans la discussion des matières premières, et ce machiavélisme attriste ses plus honnêtes et ses plus zélés partisans.

D'autres vont plus loin et pensent qu'il a voulu, ni plus ni moins, donner le premier coup de cloche de la dissolution. Il a intérêt, dit-on, à ce que les élections ne tardent pas trop; car il est à présent au faite, et qui sait s'il disposera du même prestige dans deux ans, après le départ des Prussiens? La Chambre actuelle, désormais impopulaire, brassée de radicalisme, et, plus elle restera, plus elle qui lui succédera aura chance d'être radicale, par suite de la propagande qui se fait et de l'éternellement qu'éprouve le pays.

Or, M. Thiers voudrait lancer l'opération électorale juste au moment où il est sûr d'avoir pour lui et ses amis une majorité immense. N'oubliez pas que son but n'est pas seulement de demeurer détenteur du pouvoir, mais encore de continuer le régime de gouvernement sous lequel il nous fait vivre. Il faut donc qu'il ait une Chambre aussi bien disposée que possible.

A propos de l'Univers, dont je vous citais hier les églucubrations, on me dit aujourd'hui que M. Vuillot est assez mal en cour de Rome. Le blâme qu'il a reçu, il y a deux mois, a été accentué par l'intermédiaire de la curie romaine, et M. Vuillot y a été excessivement sensible.

Le Journal officiel dément la nomination du général de Chabaud à la direction de l'École polytechnique.

LES IMPÔTS.

La composition déplorable de la liste des candidats au conseil d'Etat présentés par la commission de la Chambre a motivé déjà de nombreuses protestations. Les journaux de Paris annoncent qu'une liste « sérieuse » va être dressée où il sera tenu compte des capacités administratives du candidat et des services rendus depuis deux ans par la commission provisoire, toutes considérations dans lesquelles la majorité de la Chambre s'est évidemment piquée de ne point vouloir entrer. On espère trouver dans le centre droit l'appui de voix nécessaire pour opposer avec succès à la liste de la droite celle dont s'occupent, en ce moment, le centre gauche et la gauche.

Les correspondances d'Italie constatent que la résolution, prise par les catholiques en vue des élections communales, aura eu pour premier résultat de stimuler surtout le parti national. A Venise, à Vérone, le succès des libéraux a été complet. A Rome, le nombre de ceux qui réclament leur inscription sur les listes électorales est tel qu'on regarde comme probable l'ajournement du scrutin au 4 août.

De Genève, on mandate que lord Tenterden, sir Roundell-Palmer, M. Montague-Bernard, M. Lee Hamilton et M. Markheim sont arrivés hier à l'hôtel des Bergues pour soutenir auprès du tribunal arbitral les intérêts de l'Angleterre.

Sir Alexandre Cockburn était déjà à Genève. On croit que la session du tribunal durera six semaines ou deux mois. Le tribunal tiendra quatre séances par semaine. La question du montant des dommages directs sera longuement discutée entre les représentants anglais et américains.

On avait depuis longtemps annoncé l'apparition prochaine de l'histoire de la guerre franco-allemande, par l'état-major prussien,

L'Assemblée, ajoute *le Temps*, s'est désarmée elle-même avec une imprévoyance incroyable. Elle a donné en plein dans les panneaux tendus par M. Thiers. Elle a rejeté successivement tous les impôts qui auraient pu lui épargner l'humiliation d'une capitulation finale.

C'est donc par sa faute que l'Assemblée se trouve aujourd'hui placée entre le danger d'ébranler le gouvernement, et la crainte de signer sa propre déchéance. Triste spectacle dans tous les cas, et sur lequel on ne peut arrêter les yeux sans chagrin. Si l'Assemblée n'avait pas été divisée par des velléités de restauration et de réaction, M. Thiers n'en aurait pas eu si facilement raison, puisque toute sa stratégie a consisté à opposer les partis l'un à l'autre; et il n'aurait pas, pour la satisfaction de ses vœux particuliers en matière d'impôt, demandé aux partis des sacrifices que les partis ne peuvent faire sans s'amoindrir et par conséquent s'affaiblir.

L'Opinion nationale s'exprime avec la même énergie. Après avoir constaté que « la situation fort délicate » de la gauche, elle fait ressortir l'habileté de M. Thiers, qui « en stratagème consommé a su tirer parti des hostilités de la droite contre lui pour amener la gauche à voter contre l'impôt sur les ventes, de même qu'en faisant appel aux instincts « ruraux » de la droite, il est parvenu à lui faire rejeter, contre la gauche, toute surtaxe sur la propriété foncière. »

Elle ajoute :

Au point de vue parlementaire, comme art, comme tactique, c'est merveilleux, mais il faut prévoir l'un ou l'autre des conséquences. Par le fait, c'est M. Thiers qui a voulu, qui a imposé à la Chambre l'impôt sur les matières premières. A cet égard, il a triomphé presque également de la gauche et de la droite. Nous dirons même qu'à son propre point de vue, son triomphe est trop complet. L'Assemblée ne peut plus contraindre ses vœux; mais, en revanche, à l'avenir, elle n'a plus la force de les seconder. Elle ne compte plus désormais que

du but, l'avenir lui paraissait moins sombre, et ce fut, dégagé de toute agitation morale, qu'il arriva au rendez-vous habituel, au bord de la baie.

Un bruit de voix derrière les feuilles vint à propos éveiller sa curiosité. Au premier regard, il crut que ses yeux l'avaient trompé. Une volée d'enfants, groupés dans des attitudes recueillies, entouraient le banc de pierre.

L'un des plus attentifs, un charmant bambin à l'œil vif, aux joues roses, éplait à haute voix de sa petite bouche frêle une livre terrière que l'on appelle l'A. B. C. Octave reconnut le voleur déterminé du pot de crème, ce petit Dominique qui avait manifesté un si gros repentir en s'entendant menacer tout à coup de la colère de mademoiselle. La mère à coup sûr n'aurait pas eu plus d'autorité. Il fallait voir avec quelle patience, quelle douceur persuasive on l'aiderait à répéter ces balbutiements naïfs, où les mères elles-mêmes ont tant de peine à mettre de l'ordre. Le premier mouvement d'Octave fut une exclamation de dépit : — « Bon ! la voilà qui fait de l'enseignement primaire à présent ! »

Mais bientôt un intérêt mêlé d'attendrissement s'empara du spectateur lui-même, et lui fit oublier ses préoccupations impatientes. La leçon terminée, les enfants demandèrent à grand renfort de supplications celle récompense de quelques sages qui consiste dans un conte de fée, ou quelque récit de ce genre. La récompense fut accordée à titre d'encouragement et jamais romancier ne trouva d'auditoire plus enthousiaste et plus ardent à suivre dans ses émotions candides les péripéties de ce petit drame.

Il s'agitait comme toujours d'un enfant parsemé, voleur et gourmand. Les remontrances n'y faisaient rien et les châtiements non plus; mais le bon Dieu qui punit les grands criminels avait l'œil sur lui.

Un beau jour, ce scélérat endurci s'avisa de

pratiquer un trou dans la baie du voisin afin de lui voler ses plus belles pommes. Il n'avait pas achevé d'en remplir ses poches, qu'un bruit de pas se fit entendre. Le voilà qui saute à bas de son arbre et qui court à la baie, mais le trou n'était plus assez grand pour laisser passer les pommes, et notre voleur fut conduit en prison.

Morale : Les méchants sont toujours punis et la gourmandise est un vilain péché.

L'histoire fut écoutée avec une attention religieuse. Le dénouement produisit la plus vive impression. Le petit Dominique surtout n'avait pas quitté la contenance de l'œil. Au lieu de s'en aller comme les autres, il tournait et retournait son bonnet entre ses mains. Madeleine s'aperçut de son embarras, et comme elle en devint la cause :

— Eh bien ! Dominique, tu as donc à me parler !

— C'est que, mam'selle, dit-il avec anxiété, je voudrais savoir si c'est la même chose pour la crème que pour les pommes ?

— Certainement, mon enfant, répondit Madeleine avec une gravité toute maternelle. Avant de prendre quoi que ce soit, viens m'en demander la permission. Sans cela, tu mériterais d'être puni.

— Alors pourquoi le monsieur m'a donné dix sous ?

— Madeleine ne put réprimer un sourire et, de son côté, Octave pencha la tête pour mieux entendre.

— Vois-tu, Dominique, ta mère qui est bonne ainsi que moi, nous l'avons pardonné à condition que tu ne recommencerais plus... — Alors le monsieur est bon, lui ? demanda le bambin avec cette logique des enfants terribles.

An lieu de répondre, Madeleine l'embrassa de toutes ses forces, mais pas assez à temps pour qu'Octave ne pût apercevoir la rougeur qui s'était répandue sur son visage. Longtemps encore après le départ de l'enfant, la

bonne lectrice demeurait immobile à la même place, le livre ouvert sur ses genoux, et ses yeux, profondément pensifs et doux, semblaient s'éclairer au rayonnement d'une vision intérieure.

Octave l'observant, en proie à une émotion singulière, n'osant ni se montrer ni s'enfuir, se répétant tout bas qu'il touchait au moment décisif, et faisant appel à son courage et n'obtenant en réponse que le battement confus du sang dans ses veines.

Un incident facile à prévoir précipita le dénouement.

Madeleine, secouant tout à coup sa rêverie, venait de se lever, après avoir ramassé le livre qui, de ses genoux, avait glissé dans l'aerbe. En un instant, le marquis songea que jamais l'occasion n'avait été plus belle, qu'une hésitation puérile le rendrait aux incertitudes des temps passés, et d'un mouvement rapide, il franchit tout à coup le rideau de la baie.

A l'apparition inattendue d'Octave, Madeleine entra ouvrit la bouche comme pour pousser un cri, devint très-pâle, et se laissa retomber, sans dire un mot, sur le banc qui se trouvait derrière elle. Octave la conjura d'un geste suppliant :

— Daignerez-vous m'entendre, lui dit-il, et me pardonner après m'avoir entendu ? Depuis le jour où je vous ai aperçue pour la première fois; depuis mon entrée dans ce parc, je n'ai eu qu'un espoir, qu'une volonté, qu'un désir, — celui de vous revoir... de vivre, de fuir — ce qu'un instant, dans l'air que vous respirez..., d'entendre votre voix, d'entendre prononcer une condamnation...

Ces derniers mots furent prononcés à voix basse comme s'il se parlait à lui-même. M^{lle} Giulani s'était levée pendant son discours, et sa bouche dédaigneuse, qui tremblait cependant, s'était plissée avec un air de froideur rigide et d'indignation à peine contenue. C'est que depuis ces quelques jours, Made-

Banquet de la Ferté-sous-Jouarre.

Dimanche a eu lieu à la Ferté-sous-Jouarre un banquet à l'occasion du 83^e anniversaire de la prise de la Bastille, organisé sous les auspices du maire de la Ferté, M. Roussel, de M. Hardouin et de plusieurs conseillers municipaux de la commune; le banquet a réuni, malgré le mauvais temps, près de 1,800 personnes. A midi vingt est arrivé M. Gambetta, qui a été accueilli par les cris de *Vive la République ! Vive Gambetta !* — Après avoir remercié l'Assemblée de ce chaleureux accueil, M. Gambetta a pris place à la table d'honneur et le banquet a commencé. Vers une heure, M. Roussel, maire de la Ferté, a pris la parole pour rappeler la cause qui a occasionné la réunion. Après ces discours, M. Gambetta a pris la parole.

Voici les principaux passages de ce discours :

Où, ces réunions sont homies, je dis plus, elles sont nécessaires, et à plusieurs points de vue.

Elles sont nécessaires pour rapprocher deux fractions de la société française, que la Révolution, avec toute sa brillante et terrible suite, avait associées et réunies, que les monarchies égarées du vieux monde se sont ingéniées depuis trois quarts de siècle à diviser, à séparer et à jeter les uns sur les autres les armes à la main.

On ne saurait trop multiplier ces réunions, et

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

LA HAIE-BLANCHE
PREMIÈRE PARTIE
L'IDYLLE

Un pareil dévouement ne saurait être inspiré que par un noble cœur, une âme généreuse et droite qui vient parfois consoler ma vieillesse et lui rendre un peu de courage. Vous n'ignorez pas de qui je veux parler.

Cette amie bienveillante et serene, cette retenue de pensée et d'expression qui évitait les allusions directes, de crainte de froisser un sentiment délicat, lui ravit tout à coup son cher secret.

Il s'ouvrit dans un épanchement qui le surprit lui-même.

— Eh bien oui, je l'aime de toutes les forces de mon âme, dit-il, comme je n'ai jamais aimé ! J'ai peur de la revoir, et je voudrais être auprès d'elle; maintenant encore, je tomberais de lassitude si je n'entendais sortir de votre bouche la promesse de son repos.

— J'irai lui en porter la nouvelle moi-même !

— Eh non, imprudent que vous êtes ! n'allez

pas déflorer votre premier avou par un service semblable à celui-ci. A votre âge le cœur n'est jamais à bout de ressources. Vous aurez trouvé le moyen de la revoir, avant huit jours, fût-elle enfermée derrière un mur de dix pieds d'épaisseur. — Adieu, mon cher enfant.

Le marquis après cette entrevue se sentit l'âme soulagée. L'hôtelier de la *Faucille d'or* attendait son retour. Le marquis entra sur son invitation, demanda les mets du pays et y toucha du bout des dents. Ce fut à peine s'il effleura de ses lèvres le verre de vin qu'on venait de lui offrir. Une sorte d'inquiétude fébrile courait dans ses veines et l'empêchait de goûter le repos nécessaire. Il se trouvait dans la situation d'un homme qui, au sortir d'un sommeil traversé de rêves pénibles, se frotte les yeux avec un dernier frisson, et promène ses mains par son corps, afin de voir s'il est bien éveillé.

Le réveil arriva, mais avec lui le découragement, l'incertitude de prendre un parti, les angoisses et les réactions d'un esprit irresolu. La première fièvre était éteinte; il ne pouvait s'empêcher de songer qu'il venait de laisser échapper volontairement la seule occasion de rentrer à la Haie-Blanche par la grande porte, et il s'en voulait d'avoir cédé à un scrupule de conscience.

Ainsi donc, puisque le dévouement allait jusqu'au sacrifice, il se dit qu'il était noble d'accepter sans arrière-pensée la résignation qui sied à la victime, et de garder pieusement au fond du cœur, comme une image sainte, le souvenir du service rendu.

Il fit seller son cheval et reprit le chemin de la ferme. Mais au bout d'une heure, il s'arrêta de nouveau, remit son cheval à un paysan, lui recommanda de le conduire au château de M. de Chaumont-d'Ivry, et s'éteignit lui-même dans le sentier de traverse qui menait à la Haie-Blanche.

Peu à peu, à mesure qu'il se rapprochait

de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise.

de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise.

de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise.

de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise. Les faces de la Ferté-sous-Jouarre, il se sentit un peu plus à l'aise.

Je connaissais un sieur Arbinet. Je répondis que c'était un épicier de Dijon et que je le connaissais un peu.

D. — N'avez-vous pas reçu une lettre qu'Arbinet vous aurait écrite de la prison de Beaune le 27 décembre ?

R. — Oui, je l'ai reçue. Dans cette lettre, Arbinet me recommandait seulement de faire des démarches en sa faveur.

D. — Avez-vous encore cette lettre ?

R. — Non, je l'ai brûlée immédiatement. Connaissant l'accusation qui pesait sur Arbinet, je n'ai pas jugé prudent de conserver aucun papier de lui.

Colot (Louis), 50 ans, baigneur à Dijon. J'ai connu Arbinet lors de l'occupation prussienne. Il venait souvent à la mairie chercher des laissez-passer.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

M. Luce-Villard était préfet de la Côte-d'Or. Il a vu trois fois à la sous-préfecture de Beaune Arbinet qui venait lui donner des renseignements.

structions, dont parle la dépêche, se rapportent uniquement à cette opération. D'ailleurs, M. le général de Buserrolles peut dire si je lui ai jamais donné d'autres ordres que ceux relatifs à cette question de chemin de fer.

Le témoin. — Je n'ai vu M. de Serres que deux fois et je n'ai jamais reçu de lui que les ordres dont il parle.

D. — Les renseignements fournis par M. Arbinet au café Gobi étaient-ils exacts ?

R. — Ils étaient à peu près exacts. Il y avait alors à Dijon 5 régiments; d'après Arbinet il y en aurait eu bien davantage. Il y avait 60 à 70 pièces; le chiffre donné par Arbinet était inférieur. Ainsi donc augmentation pour l'infanterie, diminution pour l'artillerie.

M. le général Cremer. — Mes souvenirs sont très-précis; Arbinet a toujours diminué considérablement les effectifs prussiens, et il m'engageait à attaquer Dijon avec ma brigade.

Le prévenu énumère en détail les forces ennemies, qui occupaient alors Dijon. Une discussion s'établit entre le témoin et lui.

A 6 h. l'audience est levée et renvoyée au lendemain midi.

Il reste encore à entendre une vingtaine de témoins, parmi lesquels le général Bourbaki.

CHRONIQUE

M. Bouvet, conseiller municipal, avait écrit à la société d'architecture de Lyon pour l'inviter à formuler, dans l'enquête ouverte en ce moment sur l'élargissement du passage Couderc, un avis qui, par la compétence de ses auteurs, eût été de nature à être pris en sérieuse considération par les commissaires enquêteurs.

M. Bouvet avait prié la société de vouloir bien répondre aux questions suivantes: 1° Quel est le prix normal du terrain bâti occupé actuellement par la maison Vespres?

2° Quel serait le prix qu'il faudrait probablement payer pour acquérir la maison Bruneau? 3° En calculant l'achat des deux maisons et la vente des délaissés, à combien reviendrait à la ville l'élargissement du passage Couderc?

4° A combien peut-on évaluer la subvention que la ville pourrait donner pour ouvrir une rue de 12 mètres de largeur de la place des Célestins à la place Beugnot?

A laquelle de ces deux rues donner la préférence? 6° Quelle est la construction qui doit avoir la primauté? — De l'ouverture de l'autre de ces deux rues? — Ou de la reconstruction du théâtre des Célestins?

M. Bouvet a reçu la réponse suivante de la société: « Monsieur, La société d'architecture a reçu la lettre que vous avez bien voulu lui adresser pour demander son avis sur le projet de déclarer d'utilité publique l'élargissement du passage Couderc, et elle a pris connaissance des diverses questions que vous lui posez à ce sujet.

« La société a été d'avis que, n'étant qu'une personne morale, elle n'avait pas qualité pour consigner un avis sur le registre d'enquête.

« Elle n'aurait pu qu'y rappeler d'ailleurs l'avis qu'elle a déjà eu l'occasion d'émettre lorsqu'elle a été officiellement consultée par l'administration municipale sur le projet de reconstruction du théâtre des Célestins.

gagés même à quitter l'exploitation et abandonner les dépenses faites par moi dans le cas où la commission jugerait ma gestion inhabile et de nature à compromettre la propriété confiée à mes soins.

Je ne suis pas suspect de partialité vis-à-vis de notre municipalité mais je dois constater, que mes propositions avaient rencontré dans le sein du conseil des encouragements et des appuis.

Ces bonnes dispositions sont venues se heurter malheureusement contre une volonté absolue, la vôtre ne veut à aucun prix consentir à abdiquer la plus mince de ses prérogatives.

Peu lui importe l'avenir du parc pourvu que son autorité survive. Je ne discuterai point cette opinion. Mais en mon nom, au nom de la société de la ferme je tiens à déclarer bien haut, que nous ne sommes en rien responsables si la splendide promenade lyonnaise n'était cette année aux yeux des étrangers que le luxe frelaté d'une coutisane robe de moire et japon sale.

Agrez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le directeur, J.-M. ESTIENNE, membre de la société des agriculteurs de France.

Il est inutile d'ajouter que, si la voirie croit devoir répondre à cette lettre, nous publierons sa réponse dans le même esprit d'impartialité qui nous a engagé à publier la lettre de la direction du parc.

Dimanche, les électeurs de la commune de Cuire et Caluire ont été appelés à nommer la commission syndicale chargée d'étudier la demande de séparation des quartiers des clos Bissardon et de St-Clair.

Voici le résultat des élections: Section de Caluire: MM. Bouvard, Séjalon, Arnault, Rouillet, Mollard, Mollard (François.) Section de Cuire: Bernay, Duclos, Dupin, Perron, Duperray.

Tout s'est passé avec le plus grand calme, malgré les plaintes de nombreux électeurs qui n'avaient pas reçu de cartes.

On a constaté beaucoup d'abstentions. La journée de dimanche a été bonne pour l'Exposition. Plus de trente mille personnes l'ont visitée pendant la journée, et dans la soirée il y a eu un nombre au moins égal d'entrées dans le Parc à 50 centimes.

Un journal de notre ville donne le renseignement suivant: Dans les quartiers excentriques de Lyon, notamment à la Guillotière, il ne se passait presque pas de jour, il y a quelque temps, sans que les prêtres et les religieux fussent insultés plus ou moins grossièrement.

Or, depuis trois semaines, les insultes ont cessé, comme par enchantement, sur toute la ligne. Les mêmes individus, qui proféraient auparavant des menaces et des insultes contre le clergé, affectent maintenant de s'abstenir de toute manifestation.

Il y a certainement un mot d'ordre donné et parfaitement observé. Mais nous y voilà! C'est pour cela que le maire de Lyon a parlé à l'archevêque. Comme tout s'explique! Heureux journal! Heureux lecteurs!

Le Journal officiel publie la note suivante relative au concours de 1872 pour l'Ecole spéciale militaire (St-Cyr): Les candidats admis aux épreuves orales pour le concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire, qui ont demandé à les subir à Paris, sont prévus qu'ils devront être rendus à cet effet le 18 juillet courant, à sept heures précises du matin, à l'Ecole des Mines, boulevard Saint-Michel, où il sera fait un appel général des candidats.

Les examens auront lieu pour la partie scientifique dans ladite Ecole, et pour la partie littéraire au foyer de l'Oléon. Le tour d'examen est déterminé par l'ordre alphabétique des noms.

Un peu de géographie, s. v. p. Depuis que les assises d'Aix ont commencé à juger l'affaire de la bande de la Taille, Paris-Journal s'obstine à intituler son compte-rendu des audiences: Cour d'assises du Rhône!!!

Il serait temps de s'apercevoir qu'Aix est dans les Bouches-du-Rhône. BOUCHES-DU-RHÔNE. — La prison d'Aix est en ce moment habitée par un certain nombre de malfaiteurs des plus dangereux.

Jeudi une nouvelle tentative d'évasion y a eu lieu. Deux individus étaient parvenus à monter sur la toiture, du côté de la rue des Boutières, et essayaient de descendre sur la guérite du factionnaire, pour s'élaner ensuite à terre, lorsqu'ils ont été aperçus et signalés.

Cette tentative a eu lieu à 3 heures de l'après-midi. Heureusement qu'on redouble de surveillance. On a pu remarquer que les procès de presse, à Lyon comme à Paris, étaient laissés aux juridictions ordinaires, alors que les conseils de guerre auraient eu le droit de les évoquer.

A Marseille, au contraire, les affaires de presse sont déférées aux tribunaux militaires. Les députés des Bouches-du-Rhône ont demandé au ministre de l'Intérieur de donner la raison de cette différence. Le ministre a répondu... qu'il aviserait.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalscière Du Barry de Londres. — Santé à tous par la douce Revalscière du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toues, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Les artistes du Gymnase répéteront dimanche prochain la représentation du Juif-Errant, qui leur a si bien réussi. Plus de la moitié de ceux qui voulaient y assister avant-hier ont été obligés de rester à la porte, la salle étant déjà archi-pleine.

Hier soir, sur l'avenue de Saxe, un cheval attelé à une calèche et conduit par M. M... négociant, s'emporta, et se précipita sur une petite voiture qui passait chargée d'articles d'épicerie.

Dans la violence du choc M. M... et M. H... qui conduisait l'autre voiture furent tous les deux jetés à terre, M. H... assés gravement contusionnés, et les deux chevaux, s'abattant presque l'un sur l'autre, se firent mutuellement de graves blessures.

Quant aux deux voitures, elles auront besoin de réparations importantes. L'Exposition attire le samedi soir et le dimanche matin à Lyon tous les bons villageois du Rhône et des départements voisins.

Les chemins de fer en sont gorgés; les électeurs de communes entières arrivent à la fois, et il faut voir comme ils se mettent à l'aise. Samedi dernier, un brave paysan entre

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr. 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les biscuits de Revalscière qu'on peut manger en tous lieux se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalscière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chair fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 575 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste.

LANGEVIN, curé. Ticheville (Orne), 20 mars. Ayant pris de la Revalscière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydro-piques, trois en sont radicalement guéries. Pour les toues gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé. Ticheville (Orne), 20 mars. Ayant pris de la Revalscière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydro-piques, trois en sont radicalement guéries. Pour les toues gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé. Ticheville (Orne), 20 mars. Ayant pris de la Revalscière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydro-piques, trois en sont radicalement guéries. Pour les toues gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé. Ticheville (Orne), 20 mars. Ayant pris de la Revalscière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydro-piques, trois en sont radicalement guéries. Pour les toues gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

Burband, épicier, rue Imbert-Colomès, 29, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, Paris.

DÉPÊCHES DU SOIR 16 Juillet. — 3 heures du soir. Paris, 16 juillet. Rien n'est encore arrêté concernant l'époque et les conditions de l'emprunt; mais on présume que l'émission aura lieu à la fin du mois, au taux de 84 à 84.50, avec 24 versements successifs.

On assure que les agents de change seront admis à souscrire en donnant, sous leur garantie personnelle, des titres à reporter représentant la somme disponible qui sera versée après la liquidation. Cette catégorie de titres et les bons du Trésor seront probablement les seules valeurs admises comme versement de garantie.

DÉPÊCHES DU MATIN 17 Juillet. — 7 heures du matin. Paris, 16 juillet. Assemblée. — M. Thiers combat la proposition de M. Ferry de réviser et de doubler l'impôt des patentes.

La proposition est rejetée par 387 voix contre 213. M. Louis Blanc demande l'urgence pour la discussion de l'amnistie.

M. Thiers, répondant à une question du rapporteur de la commission, dit: « La clémence ne doit venir que lorsque l'œuvre de la justice est terminée. » L'Assemblée repousse l'urgence.

Bourse. — Début faible à 54 05 et 84 65. A la clôture reprise; reports chers pour la liquidation de la quinzaine.

Table with 4 columns: AU, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSE. Rows include 3 0/0, 4 1/2 0/0, 5 0/0.

Table with 4 columns: PRÉC. CLOTURE, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Rows include 54 20, 84 82, 66 80, 3765, 805, 407, 468, 823, 955, 840, 752, 478, 282, 92 1/2.

Après deux ou trois bourses consacrées à une liquidation complémentaire en vue de l'emprunt, la cote des fonds publics français a pris une physionomie plus satisfaisante.

Le projet de loi relatif à l'emprunt vient enfin d'être déposé par le gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale; en voici le texte: Art. 1^{er}. — Le ministre des finances est autorisé à faire inscrire sur le grand-livre de la dette publique et à aliéner la somme de rentes 5 0/0 nécessaire pour produire un capital de 3 milliards de francs.

Art. 2. — Le ministre des finances ajoutera à cette somme de rentes 5 0/0 celle qui sera nécessaire pour faire face au paiement des arérages à échoir en 1872 et 1873 et pour couvrir les dépenses matérielles de l'emprunt, ainsi que les frais d'escompte, d'échange, de transport et négociations.

Art. 3. — Afin d'assurer aux époques fixées le remboursement des trois milliards restant dus au gouvernement allemand et d'accélérer ainsi la libération du territoire, le ministre des finances pourra passer avec la Banque de France et autres associations financières, des conventions particulières destinées à rendre plus promptement disponibles les produits à réaliser sur l'emprunt et à faciliter les anticipations de versement.

Quant aux conditions de l'émission, c'est-à-dire au prix d'émission, à l'époque et au quantum des versements, on en est toujours réduit à des conjectures.

Les préparatifs faits par l'étranger aussi bien que par la France semblent indiquer que la souscription sera couverte plusieurs fois; il ne faut pas oublier pourtant que, si l'on suppose qu'il soit émis 225 millions de rentes 5 0/0 et que le premier versement soit fixé à 12 francs, le total du premier versement serait de 540 millions de francs.

On pense généralement que le gouvernement va proposer à la Chambre d'élever le maximum de la circulation de la Banque de France de 2,800 millions à 3 milliards, et peut-être 3 milliards 2 millions. (Circulaire du Crédit lyonnais.)

D'après les dernières dépêches de l'extrême Orient, la récolte en Chine paraît être quelque peu compromise par des échecs à la montée des vers, et on suppose maintenant que le résultat ne sera guère au-dessus de celui de la saison 1871/72, c'est-à-dire que le chiffre d'exportation ne dépassera pas 50,000 balles.

Par contre on assure que le Japon nous enverra 5,000 balles de plus que l'année dernière, et que la récolte est tellement satisfaisante qu'on peut compter sur un total de 20,000 balles.

Les cours en Chine et au Japon étaient toujours au-dessus des nôtres. (Circulaire Truninger et C^e.)

MARCHÉ AUX GRAINS DE LA GUILLOTIÈRE. Céréales et Farines. La moisson est déjà très-avancée dans le midi de la France, elle a été commencée dans le centre avec un temps très-propice, aussi les cultivateurs restent chez eux, et le marché en souffre.

Les nouvelles qui nous arrivent annoncent une récolte au-dessus de la moyenne, aussi la hausse tend à s'accroître, surtout pour les avoines. Cependant les cours de cette semaine sont à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Blés. — La situation reste la même qu'il y a huit jours; les offres sur échantillons semblent toujours importants, cependant les transactions sont toujours lourdes, et les prix semblent s'écarter vers la baisse, le moment s'étant toujours sur la réserve et ne veut pas acheter, même en baisse, avant de connaître le rendement de la nouvelle récolte.

Blés oscillent entre 29 et 29 fr. 50 les 100 kilos suivant qualités et provenances. Farines. — 1^{re} qualité dites bonnes marques, quelques achats assez nombreux ont été faits par la boulangerie à 55 fr. et 54 fr. les 125 kilos.

MARCHÉS DU QUAI SAINT-ANTOINE ET DE SAINT-JEAN. Les prix des produits ont peu varié cette semaine, leur tendance vers la baisse s'accroît de plus en plus.

MARCHÉ AUX FLEURS DE LA VILLE. Les plantes fleuries et les plançons de fleurs sont très-richement approvisionnés, mais les prix des plantes à feuillage et à fleurs sont toujours à peu près les mêmes.

Section des fruits et légumes. Aujourd'hui cette section a été richement approvisionnée en primeurs de la plus belle qualité; aussi les prix gardent-ils bien leur niveau.

Les belles pêches hâtives de Perpignan se vendent de 150 à 200 fr. les 100 kilos. Les abricots, de 40 à 50 fr. Les poires Saint-Jean, de 30 à 40 fr. La prune Reine-Claude, 30 fr.

Section de la marée. Malgré la grande chaleur tropicale de la saison, l'approvisionnement est encore fort remarquable.

MARCHÉS AUX BESTIAUX DE LYON-VAISE. Marché du lundi 7 juillet 1872. Les approvisionnements sont encore considérables malgré les moissons et les travaux des champs.

MARCHÉ DU MARDI 8 JUILLET. Le nombre des bœufs amenés a été de 378, leur poids en moyenne a été de 340 kil. 1^{re} qualité a été vendue 106 fr. les 100 k.

MARCHÉ DU JEUDI 11 JUILLET. Le nombre des moutons amenés a été de 5,208, leur poids moyen est de 17 kil. 1^{re} qualité a été vendue 140 fr. les 100 k.

MARCHÉ DU VENDREDI 12 JUILLET. Le nombre des vaches amenées a été de 1,088, leur poids moyen a été de 312 kil. 1^{re} qualité a été vendue 106 fr. les 100 k.

SPECTACLES ET CONCERTS 15 Juillet.

GRAND-THEATRE LA CHATTE BLANCHE grande féerie en 3 actes et 24 tableaux.

THEATRE DES NOUVEAUTES Les Cinq Vierges, opéra-bouffe. Madame ant-dent Monsieur, comédie.

- 2. Grand air varié (Rivière). 3. Hymne autrichien, pour instruments à cordes (Haydn).

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Table with columns: SORTES, PONS, and various categories of silk products and their prices.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 16 juillet. PAR BOULABE, ING.-OPTICIEN. THERMOMETRE, PRESSION, ETAT, VENT.

SAINT-ETIENNE, 15 Juillet 1872. Table with columns: SORTES, PONS, and various categories of silk products.

BALLOTS PESÉS. Table with columns: SORTES, PONS, and various categories of silk products.

BALLOTS PESÉS. Table with columns: SORTES, PONS, and various categories of silk products.

CHANGEMENT DE DOMICILE Le docteur MOURGUE, successeur de M. Auguste JOUFFROY, dentiste, a transféré son cabinet, rue de Lyon, 15.

Institution J. Dejez 10, AVENUE DE NOAILLES, 10 Salle d'Ombrage de 500 mètres. Enseignement primaire et enseignement secondaire.

AULUS (Ariège) Eau minérale naturelle purgative, guérit: Vices du sang, maladies de l'estomac, des intestins, des Reims, de la Vessie; Constipation, Diarrhée chronique.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION (ANONYME) 57, rue Talbot, à Paris.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31. Vente par licitation en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon.

Changeement de Domicile A partir du 1er juillet L'ÉTUDE DE M^e OULMANN avoué, sera transférée.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE PAQUEBOTS À VAPEUR POUR L'ALGÉRIE ET LE LANGUEDOC. Transport des passagers et marchandises à prix réduits.

AVIS AUX FAMILLES Lesçons de langue italienne. — Théorie et pratique. S'adresser au bureau du journal.

MALADIES de la PEAU ALTERATION DU SANG POMMADE FONTAINE SALSEPAREILLE FONTAINE.

LA MAISON DAVIS-HENRY ET C^o Commission-Bank, 25, Chaussée-d'Antin, Paris (succursales à l'étranger).

MACHINES À COUDRE SINGER 2, RUE DES ARCHERS, LYON. EXIGER LA VRAIE MARQUE SINGER.

BRUNISSEUSE-LEON Grand succès, précieuse Découverte. Pommade composée exclusivement de substances végétales.

QUINA LAROCHE ÉLIXIR RECONSTITUANT ET FÉBRIFUGE. Extrait complet des TROIS quinquinas (rouge, jaune et gris).

COMPTOIR DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS (Société anonyme) TRAVAUX — INDUSTRIE — FINANCES.

BOURSE DE PARIS — Lundi 15 Juillet (de midi 1/2 à 3 h.). Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market data.

BOURSE DE LYON — Mardi 16 Juillet (de 11 h. à midi 1/2). Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market data.

BULLETIN FINANCIER BOURSE DE PARIS, Paris, 15 juillet. Les fonds publics ont baissé de 20 c. à 25 c.

Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre.

Lyon, le